

Voeux proposés par le groupe Renouveau Bordeaux

***Vœu proposé par le groupe Renouveau Bordeaux présenté
par Monsieur le Maire et par Catherine FABRE pour
condamner solennellement les attaques envers la
République, les associations, les institutions et leurs
représentants***

Ces dernières semaines et en particulier ces derniers jours, notre ville a assisté à une multiplication des actes de violence, d'intimidation et de vandalisme, envers des associations, des bénévoles associatifs, des lieux de culte, envers des élu.es de la République, leur permanence, leur domicile ou celui de leurs collaborateurs, envers notre patrimoine municipal, notre Hôtel de Ville ainsi que le site de la Victoire de l'Université de Bordeaux.

Aucun de ces actes ne peut être justifié ou excusé, ni accepté dans notre République.

Par ailleurs, le Conseil municipal exprime son inquiétude de la recrudescence d'actes d'intimidation signés par des groupuscules d'extrême-droite.

Le Conseil municipal de Bordeaux réaffirme solennellement son attachement aux valeurs de notre République, au respect inconditionnel de ses institutions, de ses élu.es, et des bordelais.es qui s'engagent à les faire vivre notamment dans le milieu associatif.

Le Conseil municipal de Bordeaux condamne fermement, sans équivoque et quels qu'en soient leurs auteurs, ces actes intolérables pour notre démocratie. Il condamne également toutes celles et tous ceux qui, par leur expression publique, participeraient à légitimer ces actes.

Le Conseil municipal de Bordeaux apporte son soutien plein et entier à toutes les victimes de ces actes de violence.

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

M. Le MAIRE

Oui, nous avons été saisis de deux projets de vœu qui portaient sur la même question : un par le groupe majoritaire et un par le groupe de Monsieur CAZENAVE. Nous avons décidé de fusionner ces deux vœux pour en faire un vœu qui est consensuel entre le groupe majoritaire et le groupe CAZENAVE.

Si vous voulez l'exposer, je vous laisse ou je le ferai, mais je n'ai aucun souci de paternité. Si vous souhaitez l'exposer, je vous passe volontiers la parole.

Madame FABRE.

Mme FABRE

Merci Monsieur le Maire. Il nous semble important d'affirmer solennellement au sein du Conseil et de façon unie, je me félicite que l'on ait pu arriver à une rédaction commune sur ce point-là, affirmer solennellement que l'on condamnait les attaques envers la République, les associations, les institutions et leurs représentants. Je comptais le lire si cela vous convient.

Ces dernières semaines et en particulier, ces derniers jours, notre Ville a assisté à une multiplication des actes de violence, d'intimidation et de vandalisme envers des associations, des bénévoles associatifs, des lieux de culte, envers des élus de la République, leurs permanences, leurs domiciles ou celui de leurs collaborateurs, envers notre patrimoine municipal, notre Hôtel de Ville ainsi que le site de la Victoire de l'Université de Bordeaux. Aucun de ces actes ne peut être justifié ou excusé, ni accepté dans notre République. Par ailleurs, le Conseil municipal exprime son inquiétude de la recrudescence d'actes d'intimidation signés par des groupuscules d'extrême droite.

Le Conseil municipal de Bordeaux réaffirme solennellement son attachement aux valeurs de notre République, au respect inconditionnel de ses institutions, de ses élus et des Bordelais qui s'engagent à les faire vivre notamment dans le milieu associatif.

Le Conseil municipal de Bordeaux condamne fermement sans équivoque et quels qu'en soient leurs auteurs ces actes intolérables pour notre démocratie. Il condamne également toutes celles et tous ceux qui par leur expression publique participeraient à légitimer ces actes. Le Conseil municipal de Bordeaux apporte son soutien plein et entier à toutes les victimes de ces actes de violence.

M. Le MAIRE

Merci Madame FABRE. Je vois une demande de prise de parole de Madame ECKERT. Madame ECKERT, j'attire votre attention sur le fait que le règlement intérieur à propos des vœux prévoit un temps de parole de deux minutes. Si vous pouviez respecter le règlement intérieur à compter de l'heure avancée, je vous en remercie. Vous avez la parole.

Mme ECKERT

Je vois ici que l'ensemble du parlement bordelais s'indigne parfois à juste titre des violences qu'ont subi les élus. Je tiens à apporter à votre connaissance que le 17 mars dernier alors qu'avait lieu une marche blanche en hommage aux morts de la rue, marche à laquelle je participais, et j'étais donc élue à ce moment-là, je ne sais pas à quel moment d'ailleurs on ne l'est pas. Cette marche a été sauvagement attaquée par les forces de l'ordre alors que nous étions pacifiques, non-violents et clairement identifiés. Nous avons été gazés à bout portant et violemment matraqués. Je ne dois ma survie qu'à une pancarte

que j'ai mise entre moi et la matraque d'un policier qui, bien que je me sois identifiée, s'est permis de porter des coups à mon encontre que j'ai pu éviter grâce à une pancarte, mais je n'ai pas pu éviter tous les coups. J'ai pris des coups sur les jambes. J'ai été gazée à bout portant alors que nous avons encore une fois été clairement identifiés comme une marche rendant hommage aux morts de la rue où j'étais ce jour-là la seule élue. La Mairie par mon intermédiaire et par la Maraude du cœur qui participait aussi à cette marche en a été averti à ce jour, plus de 15 jours après, il y a aussi des articles dans la presse, je n'ai obtenu de la part d'aucun Conseiller municipal une indignation, un soutien quelconque qui dirait qu'effectivement se faire matraquée par la police et gazée à bout portant alors que l'on rend hommage aux morts de la rue, c'est scandaleux.

J'aimerais que ces violences soient aussi dénoncées. Je suis élue, je pense que l'on doit respecter mon corps électoral et les personnes que je représente, mais aussi mon corps physique. Cela fait remonter chez moi de graves traumatismes. J'ai déjà été passée à tabac par la police lors d'une manifestation. Autant vous dire que je vis depuis quinze jours des réminiscences assez compliquées.

Encore une fois, par rapport au vœu et je vais finir, pourquoi je ne voterais pas ce vœu ? Je fais malgré tout une différence entre ce qui s'est passé à l'Université et ce qui s'est passé, par exemple, sur les lieux de culte ou sur les associations comme le planning familial ou l'état de ce que l'on peut voir actuellement dans les rues de Bordeaux parce que les gens descendent dans la rue et s'expriment.

M. Le MAIRE

Merci de conclure.

Mme ECKERT

Oui, je vais essayer de conclure, je suis désolée. Je vais développer un petit peu pourquoi je vote contre. Encore une fois, il y a des violences que l'on accepte, que l'on trouve tout à fait dans l'ordre républicain et des violences qui sont inacceptables. Ici, chaque année, on nous inflige de devoir fêter une révolution française qui a plus que dégradé le mobilier, tué à tour de bras des gens pendant des années sur la place de grève, cela sentait le sang au moins jusqu'en 93, et une fois que la bourgeoisie installée au pouvoir grâce aux sans-culottes. Quand les sans-culottes, les sans-dents, les Gilets jaunes décident eux-mêmes parfois d'utiliser de la violence pour répondre à la violence qui leur était faite au quotidien par ce système capitaliste mortifère, là, ce sont des voyous, des casseurs. Donc, en fait, la seule violence acceptable, c'est celle du système capitaliste envers les pauvres.

Donc, nous voterons contre ce vœu pour les raisons que je viens d'expliquer, et j'attends des élus et de la mairie une indignation sur ces matraquages, de ce gazage que j'ai subi ainsi que mes camarades alors que j'étais encore une fois clairement identifiée. Où est votre indignation ?

M. Le MAIRE

Merci. Monsieur FLORIAN souhaite intervenir sur la motion ?

M. FLORIAN

Oui, pour dire que l'on va la voter, c'est ce que nous avons d'ailleurs exprimé à Thomas CAZENAVE et les membres de son groupe dès le départ. On s'associe à la rédaction. J'ai senti que cela prenait un peu de temps d'échange avec vos équipes pour pondre un texte définitif. On le votera. On le votera d'ailleurs à plusieurs titres par rapport à ce qui s'est déroulé. On a quelques exemples pas loin de nous. On a aussi, par exemple, l'occupation

à l'université quand on voit l'état dans lequel ce bâtiment a été rendu et qui va priver de ces étudiants pendant quelques mois de ce lieu, que l'on voit les attaques aux personnes, aux représentations de la vie parlementaire, s'attaquer aussi et menacer à un collaborateur parlementaire qui n'a pas d'ailleurs à subir des menaces comme cela. Quand bien même, il travaillait pour un élu, on n'a pas à s'attaquer aux gens.

Pour tout ce qui s'est passé, bien évidemment qu'on le vote. C'est vrai aussi sur un certain nombre de tentatives et d'intimidations provenant de groupuscules d'extrême droite. C'est vrai aussi de groupuscules d'extrême gauche, peu importe, et c'est intéressant, et c'est aussi pour cela qu'on le vote pour l'avenir parce que là, on va tous être unanime pour dire : on condamne un certain nombre de comportements, de violences, d'occupations. Pour la ville, une fois que chacun d'entre nous, quels que soient les bancs dans lesquels nous siégeons, il y aura un petit peu de mémoire dans nos commentaires divers et variés, qu'ils soient publics ou privés ou qu'ils soient dans cette enceinte ou à l'extérieur.

M. Le MAIRE

Merci Monsieur FLORIAN. Je mets au vote cette motion. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ? La délibération est adoptée. Je vous remercie.

Madame la secrétaire.

Mme GARCIA

Il y a un vœu proposé par le groupe Renouveau Bordeaux par Monsieur Thomas CAZENAVE pour l'ouverture d'un débat sur le contournement de l'agglomération bordelaise.